

AVIS N° AV-2016-118

Événement	Programme de rachat
Valeur(s) concernée(s)	DOUJA PROM ADDOHA

- OBJET DE L'AVIS

Modalités du programme de rachat de "DOUJA PROM ADDOHA"

- REFERENCES

- Vu le dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993, modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00, 52-01 et 45-06 relatif à la Bourse des Valeurs, et notamment son article 7 bis ;
 - Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie des Finances n°1268-08 du 7 juillet 2008 modifié et complété par les arrêtés du Ministre de l'économie et des Finances n°1156-10 du 7 avril 2010 et n° 30-14 du 6 Janvier 2014 notamment son article 3.12.3 ;
 - Vu la décision de l'assemblée générale ordinaire de "DOUJA PROM ADDOHA" tenue le 28/06/2016 et notamment la résolution relative au programme de rachat ;
- Il a été décidé ce qui suit :

- CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

Date début du programme	14/07/2016
Date fin du programme	12/01/2018
Nombre Maximum d'actions	3.225.571
Part du capital concernée (%)	1,00
Prix minimum de vente (MAD)	40,00
Prix maximum d'achat (MAD)	70,00
Société de Bourse	BMCE CAPITAL BOURSE

- COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Pour tout complément d'information, la notice visée est disponible sur le lien suivant :

http://www.casablanca-bourse.com/bourseweb/Documents/ADH/fr/ADH_ni_PR_16_fr.pdf